



**13 mai**

## Responsabilité sociale des entreprises

**Nantes.** Pour sa deuxième édition, le Parlement des entrepreneurs d'avenir réunit onze commissions ouvertes au public sur des thèmes variés, dont "Entreprendre au féminin : quelles différences et quel avenir ?" ; "Comment innover à partir des salariés considérés comme les moins qualifiés ?" ou encore "ISO 26 000 : quels intérêts ?". Les commissions sont composées d'experts (Afnor, Vigeo), de représentants d'entreprises (groupe Seb, Adhap Services), du service public (conseil régional des Pays de la Loire) et d'acteurs engagés (Terrafemina).  
01 45 44 51 75,  
[parlement@entrepreneursdavenir.com](mailto:parlement@entrepreneursdavenir.com).